

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240111\_P\_005  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : BATIMENTS VOIRIES SIG**

**Objet : Signature d'une convention pour l'utilisation des données SIG d'ArcOpole de la commune de Saint-Didier-en-Velay entre la Communauté de Communes Loire Semène et le commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique concernant la mise à jour du PLU de cette commune.**

Le Président,

N° 20240111\_P\_005

Décide

De signer une convention avec le commissaire enquêteur :

**OBJET**

M. Rémi Boyer, chargé de l'enquête publique concernant la mise à jour du PLU de la commune de Saint-Didier-en-Velay pour l'utilisation des données SIG d'ArcOpole de la commune de Saint-Didier-en-Velay.

Cette convention est à titre gracieuse et n'a aucune incidence financière.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture

Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 11 janvier 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240111-20240111\_P\_005-AU  
Reçu le 16/01/2024

